

répondaient : Nous croyons à votre loyauté, mais après la victoire, vous n'aurez plus le même pouvoir sur l'Assemblée. M. Thiers répliqua qu'il croyait que l'Assemblée se retirerait si la République était menacée. Il ajouta : « C'est par cette loyauté que j'ai calmé les défiances qui, en éclatant alors, auraient été un grand danger. Sans ces paroles, la tranquillité des provinces pouvait être troublée. »

M. Thiers espère que l'Assemblée approuvera cette conduite, et il ajoute : Si j'ai dépassé votre pensée, je suis seul compromis.

Si on voulait précipiter la solution, on jetterait la France dans une guerre civile immédiate et terrible. Mon devoir est de faire durer la trêve le plus possible et de la transformer, si c'est possible, en paix perpétuelle.

Il exprime la conviction que la rupture de la trêve amènerait de grands malheurs ; il ne veut pas examiner si dans l'avenir, la monarchie peut être rétablie, mais pour qu'elle fût stable il faut qu'on puisse dire qu'un essai de République a été fait loyalement.

M. THIERS dit que les Républicains, en consentant à ce que l'épreuve se fasse par d'autres mains que leurs, ont une conduite louable et honorable. Il engage l'Assemblée à l'union et à une justice réprochable. Il raconte comment il a cru pouvoir, sans manquer de loyauté, abroger les lois d'exil par suite de l'engagement pris par les princes d'Orléans de ne point paraître à l'Assemblée. Alors, M. Thiers a adhéré aux vues de la commission. Si ses espérances étaient déçues, il prendrait telles mesures qu'il croirait convenable et viendrait ensuite demander la sanction de l'Assemblée.

M. THIERS termine en disant : « Je reste ici si vous m'en croyez digne et en répétant : je ne tromperai personne. » Un membre, au nom de la gauche, explique pourquoi lui et ses amis voteront contre les conclusions de M. Thiers qu'ils continueront à soutenir.

Il parle des déplorables troubles de Paris et regrette l'acte proposé dont une fautive interprétation, surtout dans les départements qui ont le moins souffert de la guerre, peut avoir de déplorables conséquences.

Un amendement de MM. Barthe et Billot demande que les princes d'Orléans puissent rentrer en France seulement après le vote de la Constitution. Il est rejeté par 429 voix contre 168.

L'article unique du projet est adopté par 484 voix contre 103.

L'élection du duc d'Aumale et celle du prince de Joinville sont validées par 448 voix contre 113.

Séance au samedi.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le dernier des ordres rédigés par Delaclose à l'Hôtel-de-Ville, trouvé sur un colonel d'état-major, était ainsi formulé :

Commune de Paris

Ordre à tous les chefs de barricades de faire crêner les maisons à trente mètres à l'avancée des barricades, de faire ouvrir des passages à travers ces maisons et de les faire occuper.

Paris, le 25 mai 1871.

Cet ordre n'était pas signé. Il portait simplement un timbre humide rouge avec ces mots : « Le délégué civil à la guerre. » et quatre autres cachets représentant les signatures du général commandant la place, du commandant militaire de l'Hôtel-de-Ville et du colonel délégué de la Commune à l'Hôtel-de-Ville.

Il en a été fait, dans la nuit du 25 au 26 mai, plus de trois cents copies manuscrites. La plupart sont d'une orthographe qui ne prouve que trop que les communiers n'avaient rien de commun... avec l'instruction primaire.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 10 JUN 1871.

— 50 —

LE

DERNIER IRLANDAIS

PAR

ELIE BERTHE

XIII.

LES FUNÉRAILES.

(SUITE)

De la sorte, il ne resta bientôt plus autour de Richard que les proscrits, les white-boys, les contrebandiers, dont la guerre contre le gouvernement était l'état permanent ; c'était, il est vrai, les hommes les plus audacieux et les plus propres au genre de service auquel on les employait, mais le caractère moral de l'insurrection était perdu.

Aussi, réduit à une poignée de partisans, le chef, malgré ses prodiges de valeur, ne put-il empêcher quelques partis de troupes régulières de pénétrer

à côté de ce document, nous pouvons en placer un autre d'un égal intérêt chronologique. C'est la dernière dépêche adressée au citoyen Delaclose par son collègue Ferré, de l'ex-préfecture de police.

La voici :

Paris, 25 mai 1871, 9 h. 1/2

Secrétaire général à la guerre

« Un homme du premier régiment de fédérés m'assure que, depuis quatre heures, ce matin, Montmartre n'est plus à nous. J'ai vu la place de la Bastille très bien défendue, mais les Versaillais sont dans l'église rue Saint-Antoine, et font leur possible pour prendre la place de la Bastille. J'ai vu personnellement tomber quatre obus rue de la Roquette, dont une est tombée (sic) au 49 de ladite rue. Si Montmartre est toujours à nous, il faudrait les prévenir d'avoir à régler leur tir. »

Il n'y avait rien à rectifier : Montmartre était pris.

Le Français dit que l'on a trouvé à Paris des étiquettes gommées de la dimension d'un timbre-poste, portant les lettres B. P. B. (bon pour brûler), les unes de forme carrée, les autres de forme ovale, portant au centre une tête de bauchante. Les chefs des incendiaires les posaient, à des endroits convenus, sur les maisons destinées à être brûlées.

La femme du général Duval, fusillé à Châtillon, a été mise en état d'arrestation. Cette jeune citoyenne faisait le lundi, avec son mari, au temps où celui-ci, simple ouvrier plombier, ne portait aucune épaullette. Elle avait cela faire part à deux.

Depuis la mort de Duval, cette femme recevait quotidiennement la visite d'un membre de la Commune, qui l'emmenait en cabriolet et la faisait parcourir la capitale, pour la distraire de ses chagrins. Elle portait un revolver sur elle et avait juré de venger la mort de son mari sur la personne du général Vinoy.

Il paraît que l'arrestation de M. Henri Rochefort avait été mal racontée jusqu'ici. Les journaux de Versailles racontent qu'il voyageait avec un passeport au nom de comte de Sainte-Luce, ce qui ne l'avait pas empêché d'être reconnu au buffet. Un des collaborateurs de la Gazette de Trianon lui envoie un tout autre récit de ce petit épisode historique.

Le rédacteur en chef du *Mot d'ordre* était dans un train de voyageurs et attendait l'expiration des dix minutes d'arrêt, probablement plein de confiance dans la façon dont il s'était fait accommoder pas son coiffeur ; en effet, sa chevelure crépue et en coup de vent, sa large moustache, sa barbe, tous ces ornements qui donnaient au visage de Rochefort un type particulier, avaient disparu, et il pouvait croire qu'une physionomie tant reproduite par la photographie et la caricature devait être méconnaissable, privée de ce qui la caractérisait.

Mais son départ de Paris avait sans doute été signalé aux autorités, car, ainsi qu'on va le voir, les précautions de M. Rochefort furent absolument nulles.

Un fonctionnaire se présente à la portière du wagon et demande aux voyageurs leurs papiers. — Des papiers ?... dit M. Rochefort avec beaucoup de calme. J'ignorais qu'il en fallait, mais si vous voulez me faire donner de quoi écrire, je vais immédiatement demander à Paris qu'on m'envoie les pièces nécessaires. — Parfaitement, monsieur ; si vous voulez prendre la peine de me suivre, on vous donnera ce dont vous aurez besoin.

Notre voyageur suit le fonctionnaire qui l'installe devant une table, et il écrit ce qui suit, ou approchant :

« Mon cher Colombel,

» A la station de Meaux, on me demande des papiers ; obligez-moi de m'envoyer immédiatement de quoi établir mon identité.

» Henri Max. »

Le signataire allait cacheter sa lettre lorsque le fonctionnaire lui dit :

— Pardon, je suis obligé de prendre connaissance de ce que vous venez d'écrire.

— Oh ! très volontiers, lisez !

Le fonctionnaire prend la lettre, la lit : — Très-bien, dit-il, mais pourquoi signez-vous donc Henri Max, puisque vous vous appelez Henri Rochefort ?

Le rédacteur en chef du *Mot d'ordre* pâlit, se troubla. Le commissaire de police le déclara immédiatement en état d'arrestation,

dans la vallée de Glendalough, ce boulevard de la révolte ; les passages des montagnes furent forcés sur plusieurs points, et les habitants de Neath virent avec terreur de fortes patrouilles de cavalerie anglaise pousser des reconnaissances jusqu'à cent pas de leur village, sans toutefois oser pénétrer,

Voilà où en étaient les choses la veille du jour fixé pour les funérailles de Julia O'Byrne. Il semblait impossible que Richard pût tenir sa promesse d'assister à la cérémonie. On avait appris que, le matin même, il avait soutenu un combat acharné contre les Anglais, à une grande distance du village, et on savait à quelle extrémité il était réduit. On avait donc la certitude qu'il ne se montrerait pas à Neath le lendemain, surtout quand les soldats rouges, cachés dans le voisinage, n'attendaient peut-être qu'une démarche imprudente, un acte de témérité, pour en profiter.

Le soir même de ce jour, un peu après le coucher du soleil, William Sullivan était assis à sa place ordinaire, devant les ruines de Lady's-Church. Dans ce lieu, dont chaque recoin lui était connu, l'aveugle n'avait plus besoin de conducteur ; aussi avait-il donné congé au petit Pat Irwing, son conducteur en titre, et tandis que le polisson était allé jouer insouciantement avec d'autres enfants de son âge sur les ruines du cottage de son père, William pouvait se livrer en liberté aux douloureuses réflexions que lui suggérait le renversement de ses es

et, après lui avoir fait mettre les menottes, le dirigea sur Versailles.

Parmi les déclarations, d'ailleurs très-réservées, que M. Rochefort a faites au cours de ses interrogatoires, un mot significatif lui est échappé et a été consigné.

On venait de lui mettre sous les yeux le récit des incendies et autres crimes commis dans Paris par ceux qu'il avait si énergiquement défendus dans le *Mot d'ordre*, et on lui faisait comprendre qu'une lourde part de responsabilité lui incombait dans ces abominations.

Rochefort parcourait ces sinistres rapports d'un œil hagard, il était plus pâle que d'habitude et tremblait d'une façon fébrile.

« Les gueux ! dit-il enfin, ils n'avaient rien dit qu'ils feraient sauter l'Hôtel-de-Ville, mais tout cela !... »

Puis, il s'arrêta, songeant sans doute qu'il en avait trop dit !

M. Thiers ne s'est pas rendu mercredi à Paris à la cérémonie des obsèques, par un sentiment de crainte assez étrange dont il a fait confidence à plusieurs personnes. Le Chef du pouvoir exécutif se croit en butte à des conspirations qui mettraient ses jours en danger.

L'Univers reçoit communication de la lettre suivante, adressée à M. le ministre des cultes et de l'instruction publique :

« Monsieur le ministre,

« Je crois devoir vous informer que le gouvernement de la République n'aura aucune dépense à supporter en ce qui concerne le monument expiatoire, soit pour la réparation même du monument, soit pour le rachat des objets mobiliers affectés au culte. Une souscription particulière pourvoira à toutes les dépenses. L'exécution de la souscription sera répartie, à titre de secours, entre les communautés religieuses et congrégations enseignantes (frères des écoles chrétiennes, sœurs de charité, etc.), victimes d'évictions et de spoliation consommées sous le régime du gouvernement du 4 septembre et de la Commune de Paris.

» Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments de haute considération.

» J. LIBMAN. »

« 12, rue Lavoisier. »

Nos lecteurs connaissent M. Libman. Ils se rappellent qu'il s'est dévoué à tous les périls pour sauver des mains de la Commune des centaines de reliques usées et de prêtres. Si la chapelle expiatoire n'est pas démolie, c'est à lui que nous le devons, et il lui appartenait, en s'adressant à la générosité des souscripteurs, qui ne lui feront pas défaut, il lui appartenait de dire comme il l'a fait à M. Jules Simon : « Vous n'avez pas le droit, monsieur, de venir larmoyer sur nos désastres, car si les brutes communiers ont mis leurs mains sacrilèges sur nos églises, ce sont vos écrits, vos discours et vos actes qui, avec d'autres, les y ont excités. »

Nous lisons dans l'Univers :

« Des renseignements parfaitement sûrs nous permettent de dire que dans plusieurs quartiers les honnêtes gens ne sont pas peu surpris de se retrouver face à face avec des communiers notoires, commandant de bataillon, capitaines, etc. — le-quel-arrêté-est conduit à Versailles, ont été relâchés et reviennent plus arrogants qu'auparavant. Nous citerons notamment le quartier des Batignolles, où l'on a vu repaître un secrétaire des commandements de Rossel, fameux par ses actes de banditisme et dont les dénégations ont jeté dans les esprits une foule d'honnêtes gens. L'autorité militaire a le devoir de surveiller de pareils hommes et la presse honnête, celle de les signaler. »

A mesure, dit le correspondant parisien du *Times*, que l'on procède à l'arrestation et à l'interrogatoire des principaux membres de la Commune, et que leurs papiers sont soumis à l'inspection, des faits viennent au jour, qui compromettent des individus que l'on n'avait pas suspectés jusqu'ici, et qui promettent de fournir une abondante moisson d'intéressantes révélations politiques.

Beaucoup de personnes ici paraissent ne pas douter de la compétence de MM. Gambetta, Spuler, Ranc et autres républicains plus ou moins célèbres, dont on savait

pérances.

Des pas se firent entendre dans le sentier qui longeait les ruines ; ils se rapprochèrent, et bientôt une voix de femme dit au vieillard :

— Bonsoir, monsieur William.

L'aveugle tourna ses yeux éteints vers la personne qui venait de parler, comme s'il eût voulu secouer l'obscurité qui pesait sur eux depuis tant d'années. Mais, lors même qu'ils eussent été doués de la faculté de voir, il ne lui eût pas été facile de distinguer les traits de l'inconnue. Elle et sa compagne, car elles étaient deux, s'enveloppaient soigneusement de ces capuchons noirs en usage dans les contes du centre, et dont la disposition a, dit-on, des significations particulières. D'ailleurs, le crépuscule devenait de plus en plus sombre ; les dernières teintes du couchant s'effaçaient au ciel.

Mais, à défaut de la vue, William avait un instinct merveilleux qui ne le trompait jamais.

— Miss Avondale ! dit-il.

Et il se leva.

— Que miss Avondale joita la bienvenue à Lady's Church ! ajouta-t-il. — Vous m'avez reconnue ? s'écria la jeune fille avec étonnement ; mais, en effet, le son de ma voix doit vous être familier, car vous l'avez entendu bien des fois... Vous souvenez-vous, bon William, du temps où vous me chantiez et où je chantaient après vous nos vieilles ballades irlandaises, où je prenais tant de plaisir à

que les sympathies étaient pour les communiers et qui, dit-on, attendaient évidemment le succès de ces derniers pour se joindre ouvertement à eux.

M. Ferry lui-même est accusé d'avoir encore entretenu des relations assez intimes avec quelques-uns des communiers les plus compromis pour autoriser un échange de photographies et de lettres amicales ; mais les papiers de Paschal Grousset, l'ex-député aux affaires étrangères, qui ont été trouvés cachés dans le ciel de son lit, fournissent la correspondance la plus curieuse et la plus intéressante.

Quelques dispositions que puissent être les États-Unis à reconnaître des gouvernements révolutionnaires comme « faits accomplis », M. Paschal Grousset avait peu de droit à être qualifié par M. Washburn de « mon cher ami », et s'il est vrai, comme l'affirment les journaux parisiens, qu'une pareille correspondance ait été découverte, elle produira une impression des plus fâcheuses sur le public, qui se trompera à l'expression et prendra pour une marque de sympathie pour l'homme et la cause qu'il représentait ce qui n'a sans doute été qu'une simple inadvertance.

Les amonitions que certains membres de la Commune et du comité central ont conçues les uns pour les autres les induisent maintenant à faire les révélations les plus compromettantes pour chacun d'eux, mais le sentiment commence à prédominer que, à l'exception de cas tout à fait extrêmes, il a été versé assez de sang pour satisfaire le sentiment de la justice populaire.

Le chapitre de Notre-Dame s'est réuni en conseil et a pourvu à l'administration du diocèse de Paris, pendant la vacance du siège. Voici les noms des trois vicaires capitulaires élus par le chapitre :

M. l'abbé Jourdan, chanoine titulaire ;

M. l'abbé Laurand, ancien vicaire général titulaire ;

M. l'abbé Bayle, ancien vicaire général honoraire.

M. JULES FERRY

M. Thiers a fait de M. Jules Ferry, à la tribune de la Chambre, un éloge qui a dû être bien sensé au jeune député de la Seine.

Je dis : le jeune député de la Seine pour faire comme tout le monde, car M. Jules Ferry n'est plus précisément un jeune homme. Mais il y a des gens qui sont nés pour être jeunes toute leur vie et qui meurent, à quatre-vingt ans, dans la peau d'un homme jeune. C'est chez eux un certain tour de visage, une jeunesse que l'involution de la conversation, le ton rasant que fait l'ensemble de leur personne avec la sévérité de leur fonction ; sans compter que l'habitude s'en mêle ; le pli se prend ; combien d'années n'ont pas dit : le jeune Estanislav ? Il serait encore le jeune Estanislav s'il rapportait sa barbe grise à l'Assemblée.

On reprochait à M. Thiers d'avoir maintenu M. Jules Ferry à la préfecture de la Seine.

— Que voulez-vous ? a répondu M. le président du conseil, j'ai proposé ce poste à M. Léon Say ; il l'a refusé ; à M. Cochin ; il n'en a pas voulu ; à toutes les personnes que je croyais dignes de l'occuper ; elles ont toutes décliné cet honneur. Je me suis rebattu sur M. Jules Ferry. Il ne me restait plus que ce candidat ; je l'ai choisi.

M. Jules Ferry n'est pas l'incapable que vous croyez. Pour un homme fort, je ne crois pas qu'il soit un homme bien fort, bien fort. C'est un pauvre administrateur ; mais il n'est pas sans mérite. Je vous assure qu'il n'est pas sans mérite ; je l'ai vu à l'œuvre, et, d'ailleurs, j'en avais pas d'autre sous la main.

Qui est-ce qui a dû être flatté de cette apostrophe ?

Ce n'est pas, à coup sûr, le jeune député de la Seine.

Si jeune et déjà si impopulaire.

Cette impopularité qui passe tout ce qu'on saurait imaginer, est un de mes étonnements.

Les engouements furieux pour ou contre un homme qui a joué un personnage, s'expliquent quand cet homme possède un mérite assez éclatant, quand il a fait d'assez

écouter vos merveilleuses histoires des Eagles-Bandes de Wiclow ? Ah ! William, nous voyons aujourd'hui où des récits et ces chansons du temps passé ont conduit tant de pauvres gens ! — Vous êtes généreuse de les plaindre, miss Nelly, répliqua le vieillard avec un soupir ; mais est-ce pour me parler d'eux que vous êtes venue me rendre visite à pareille heure ? — On épie mes démarches, William, et je ne puis pas toujours m'échapper quand je veux. J'ai des choses importantes à vous apprendre à ce sujet... Laissez-nous un moment, miss Jones, ajouta-t-elle en s'adressant à sa compagne ; je ne tarderai pas à vous rejoindre.

La gouvernante se retira hors de la portée de la voix ; elle se mit à se promener à grands pas pour se défendre contre le vent frais qui venait du lac.

— Sullivan, reprit Nelly avec agitation, vous m'avez remis, il y a deux jours, une lettre de quelqu'un dont le sort me touche vivement... J'ai conclu que vous deviez avoir des moyens de communication prompts et sûrs avec cette personne ; me suis-je trompée ? — Expliquez-vous plus nettement, jeune dame ; je ne vous comprends pas. — Vous ne comprenez parfaitement, au contraire, William... Ecoutez : celui dont il s'agit court les plus grands dangers, s'il n'est prévenu ; voulez-vous m'aider à lui faire parvenir de suite un avertissement dont dépend sa liberté, sa vie ? — Quels sont ces dangers ? — Ils sont énumérés, ainsi

grandes choses pour exciter des passions très-vives, dans un sens ou dans l'autre.

On conçoit la populace de Londres brisant les vitres du palais qu'elle avait offert par souscription au vainqueur de Waterloo. On ne s'étonne pas trop de voir la bourgeoisie de Paris, qui criait : « A bas Thiers ! » il y a six mois, déclarer à cette heure qu'il a bien mérité de la patrie.

Thiers et Wellington sont de ceux qui, par qualité et leurs services, ont mérité

Et cet excès d'honneur et cette indignité

Il semble que le jeune député de la Seine doit être protégé contre ces effroyables et soudains retours de faveur par son insignifiance.

Il n'a pas fait grand mal, par l'unique raison qu'il était peu capable de rien faire. On a mis à son compte tous les maux dont on souffrait : le pain noir, les vivres chers, le bombardement et la capitulation et il n'en était certes pas l'auteur, n'ayant jamais été de sa vie l'auteur que d'un spirituel titre de brochure : *Les Comptes fantastiques d'Hausmann*.

Pourquoi l'impopularité est-elle venue le chercher, lui obscur et dénué de tout ce qui appelle sur un homme l'attention de la foule ?

A cette question, je ne sais d'autre réponse au monde, sinon que la grêle tombe parfois sur le persil.

M. PICARD.

Voilà donc maître Picard tombé du ministère !

Mais, diantre ! il n'est pas, comme la Colonne, tombée sur un lit de fumier. M. Thiers lui a fait, pour amortir son chute, un joli petit lit de billets de banque, et dans la Banque même !

Vous comprenez que, lorsqu'on s'est entenu à traiter de Monsieur le ministre, et qu'on a soi-même distribué tant de places, il serait indécent qu'on reprît, sans un titre quelconque dans la vie privée, qu'on en fût réduit, après avoir été si longtemps quelque chose, à l'horrible extrémité d'être tout bonnement quelqu'un.

N'être plus que Picard, comme un simple Arthur !

Ernest a préféré être gouverneur de la Banque de France.

Un poste honoraire et lucratif tout ensemble ; l'utile et l'agréable.

Et puis si peu de chose à faire !

— Dites-moi, demandez-je à l'un de mes amis, qui se connaît aux affaires de la Banque, est-ce que c'est aussi aisé que cela d'être gouverneur de la Banque ?

— Puisque M. Rouland l'est !

— J'entend bien ! mais faut-il, pour occuper ce poste, des connaissances spéciales ?

— Oh ! si parfaitement. Il faut des connaissances, et même de belles connaissances. Il faut M. Thiers. M. Rouland connaissait l'empereur. Cela suffit très bien pour être gouverneur de la Banque.

Il y a longtemps que la mise à la retraite, dont on vient de frapper M. Rouland, était suspendue sur sa tête. Ces grasses sinécures ne sont pas sans exciter bien des convoitises, et, plus d'une fois, on était venu dire au ministre de l'intérieur :

— Comment laissez-vous un M. Rouland gouverneur de la Banque ?

Et maître Picard répondait avec son bon et fin sourire :

— Que voulez-vous ? Il ne faut pas toucher en ce moment à la Banque. Toute la machine, qui est un peu vieille, se détruira si nous y changeons un seul rouage, même le plus inutile. Le public a l'habitude de voir au bas des comptes-rendus : Rouland, gouverneur de la Banque de France ; ce même nom, conservé à la même place, maintient sa confiance. Otez-le et voilà du coup tout le crédit de la Banque ébranlé. Et puis, M. Rouland, après tout, vaut bien ceux que l'on me propose. Ah ! si j'avais sous la main un homme... un vrai homme ! attendez ; je le cherche.

Il l'a trouvé.

M. Rouland a joué le rôle du chapeau que les employés mettent sur leur bureau, quand ils s'absentent. C'est une façon de dire : Je ne suis sorti que pour un instant ;

que les moyens de les éviter, dans une lettre que voici, répliqua miss Avondale en tirant de sa poche un papier soigneusement cacheté. Sullivan, vous me connaissez ; vous savez si je serais capable d'une trahison envers le frère de la malheureuse amie que j'ai perdue... D'ailleurs, que pouvez-vous craindre ?

Elle parlait avec une extrême chaleur ; William l'écoutait d'un air de réflexion.

— Serait-il possible, murmura-t-il comme à lui-même ; j'aurais cru que l'eau et le feu se seraient confondus avant d'apprendre... Au fait, pourquoi non ? Tout est fini maintenant, et les vieilleries qu'on nous doit d'éteindre... Dieu s'est prononcé !

Il reprit d'un ton plus ferme :

— Il suffit, miss Avondale. Cette lettre sera remise à son adresse. — Mais quand, mon bon William ? Un instant de retard peut tout perdre, et celui dont nous parlons est peut-être loin d'ici ! Avant que vous ayez atteint les premières maisons de Neath, la lettre sera en route. Ayez l'esprit en repos... Il l'aura cette nuit. — Que le ciel vous récompense, mon cher William, reprit Nelly avec un accent de joie ; je suis pleine d'espoir maintenant... Seulement, Sullivan, ajouta-t-elle avec embarras, ma démarche actuelle pouvant être mal interprétée, j'ose compter... Mes lèvres ne trahiront jamais votre secret, miss Avondale ; mon cœur est celui d'un Irlandais loyal. D'ailleurs, ce secret, je n'aurai pas longtemps à le garder ! — Que voulez-